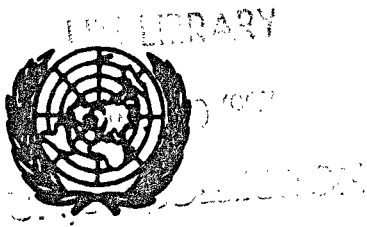


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/520
11 mai 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. JETON ANJAIN, SENATEUR DE RONGELAP (ILES MARSHALL),
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

NITIJELA OF THE MARSHALL ISLAND
Post Office Box 24
MAJORO, MARSHALL ISLANDS 96960

Adresse new-yorkaise : 95, Cabrini Blvd., Apt. 3-0, New York, N. Y. 10033

Le 28 avril 1987

Le Secrétaire du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de m'accorder la possibilité de prendre la parole devant le
Conseil de tutelle à sa session de mai 1987 pour présenter oralement une pétition
concernant la situation dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique.

Récemment arrivé des îles Marshall et n'étant pas sûr de pouvoir me rendre à
New York, je ne vous ai pas écrit plus tôt, ce dont je vous prie de m'excuser.

Veuillez agréer, etc.

Le Sénateur de Rongelap
(République des îles Marshall),

(Signé) Jeton ANJAIN